

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU DEUX MARS DEUX MILLE DIX HUIT

L'AN DEUX MIL DIX HUIT

Le 2 MARS

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER, Maire,

Ont siégé : Mesdames Eliane BERTIN, Béatrice BOULANGE, Monia FAYOLLE, Stéfania FLORY, Ginette GARNIER, Laurence MEUNIER, Sophie MONTAGNIER, Anne-Virginie POUSSE, Claudine ROCHE, Emilie SOLLIER, Renée TORRES, et Messieurs, Eric BESSENAY, , Jean-Marc CHAPPAZ, Gérard CROYET, Jacques FORAT, Laurent FOUGEROUX, Pierre GRATALOUP, Bernard GUY, Hugues JEANTET, Michel LAGIER, Mario SCARNA ;

Pouvoirs :

M Jean Claude Corbin donne pouvoir à M Bernard Romier, Mme Chantal Varagnat donne pouvoir à Mme Renée Torres, M Jacques Meilhon donne pouvoir à Mme Eliane Bertin, M. Patrick Bovet donne pouvoir à M Jacques Forat, Mme Sylvie Jerdon donne pourvoir à Mme Stéfania Flory.

Absent excusé mais non représenté M Eric Pradat

Secrétaire de Séance : M Michel Lagier

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 23

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 5

CONVOCATION EN DATE : 23 février 2018

DATE D'AFFICHAGE : 19 mars 2018

OBJET : concours aux associations

-----N°2018/14

Monsieur le Maire rappelle qu'en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et de l'article 1er du décret d'application n° 2001-495 du 6 juin 2001, une convention s'impose pour tout financement public aux Associations dont le montant est supérieur à 23 000 euros.

Ce seuil est apprécié toutes aides publiques confondues et en intégrant les facilités accordées à titre gratuit par les collectivités publiques.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint l'ensemble des sommes consacrées aux concours des associations.

Subvention Monuments aux Morts - Commune de Vaugneray	160,00 €	Compte 657341
Subvention au CMS Craponne	500.00 €	Compte 657348
Subvention au CCAS :	10 000,00 €	Compte 657362
Subventions aux associations	52 220.00 €	Compte 6574

6574 Subventions aux associations	2016	2017	2018	Cumul avantages en nature 2017
A.E.P.	200	200	200	
AAPPMA	50	50	50	
AG KARATE	400	500	400	2 624,77
Amicale des Anciens combattants	500	500	500	
Amicale du Personnel Municipal	6700	6700	6700	
Amis du DON du SANG	350	350	350	90,51
ASG BASKET	3600	3600	3800	8 693,54
ASG FOOTBALL	3600	3600	3600	36 969,87
ASG JUDO	1900	1300	1300	2 967,14
ASG NATATION	3000	3000	3000	6,08
ASG TENNIS	2000	2000	2000	29 523,08
ASG TENNIS DE TABLE	1000	1000	1200	1 597,69
ASG VOLLEY	300	300	400	912,97
Assoc LECTURE & LOISIRS	750	750	750	
Aikido				1 027,09
AGG				2 972,61
AGL				798,84
YOGA				1 027,09
ECOLE CHINOISE NRJ				1 500,03
FAMILLES en mouvement	600	600	500	
COUTURE				
ASSOCIATION MUSICALE	4500	4500	5000	1355,90
CLASSES	2400	2500	2500	1,37
			2 000	
COMITE DE JUMELAGE			<i>Sous réserve d'accueil des jumeaux</i>	
Ensemble Vocal Blue Note	100	100	150	72,54
LA PASTORALE				183,18
Informatique « IGREC »	500	550	550	
Sou des ECOLES	900	1000	1000	3 165,94
Les AMIS DE LA TOUR RONDE	170	170		2 000
				<i>Sous réserve de manifestation</i>
Le lierre				2 887,86
Les Amis de l'Orgue et du Carillon	500	500	1300	31,82
Les Amis du patrimoine.	450	450	450	17,31
Comité des fêtes		300		
Chasse				
OCCE Élémentaire	8164	8320	8274	
OCCE Maternelle	2288	2470	2496	
SEMBE	1200	1200	1200	1 253,11
PEEP	100		100	48,53
Théâtre ZINZ ARTS				118,13
GALATHEE PLONGEE				57,48
ART AMIS				123,06
Sauvegarde coteaux du				5,77

Lyonnais				
CASROL	200	200	200	199,04
FCPE				
Takass				43,27
Trait d'union humanitaire				
Sophrologie				194,71
SIPAG				168,75
UNION DES COMMERCANTS				
ASS DE DEFENSE GLV				17,31
LES POTAGERS DE GLV				1,37
Boxing Club			200	
Ass développ & promotion marchés	800	800		
Ass Docteur Clown		350		
Ass Sourire à la vie				
Ass les petits frères des pauvres	8000			
TOTAUX			52 220	99 770.55

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

28 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

- **VOTE** les subventions telles que détaillées ci-dessous.

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS
ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bernard ROMIER
Maire de GREZIEU-LA-VARENNE

